FO la force syndicale
FEDERATION DES FINANCES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU VAL-DE-MARNE

Séance du 6 mars 2018

Vos délégués FO Finances ont lu la déclaration suivante en début de séance

Madame la Présidente,

Que vous dire en début d'année 2018 à part notre incompréhension et notre grand étonnement sur le nouveau budget de ce CDAS !
Les représentants FO Finances s'étonnent de voir écrit dans la note d'orientation 2018 que le **budget ministériel de cette année est en augmentation :**
- pour "préserver les moyens d'actions en matière de restauration, de logement et de vacances",
- pour "un effort supplémentaire en matière d'aide à la parentalité et d'aide aux personnes en difficultés",
- pour "le maintien des moyens humains au sein des délégations départementales".

De même, il est indiqué que "la préservation des moyens d'intervention de l'action sociale n'a de sens que si l'éventail de prestations s'adapte constamment aux besoins exprimés par le personnel". Et que les CDAS doivent "constituer des lieux d'échanges et d'analyse" qui "doivent nourrir le travail fait à l'échelon national".

Et là, nous devrions applaudir des deux mains et dire "enfin des décisions qui vont dans le bon sens!" mais (et oui, il y a un mais...) ce qui découle de ces décisions au niveau de notre département est très différent :

- **Baisse de 0,5% de notre budget départemental pour 2018**, alors que cette année, nous avons nettement plus d'agents rattachés au CDAS, suite à l'arrivée de nouvelles directions et associations fin 2017 ! Pouvez-vous nous expliquer cette baisse du budget local ?

- **Maintien certes des moyens humains de la délégation mais** que nous considérons depuis de nombreuses années, comme **trop faibles pour parfaitement accomplir leurs missions.**
L'arrivée d'un médecin de prévention et d'une infirmière que nous attendions depuis plusieurs années est certes un début positif pour l'ensemble des agents mais selon nous, cela n'est pas suffisant… Nous avons ainsi de nombreuses questions sur l'évolution de la médecine de prévention dans notre département que nous vous poserons au cours de cette réunion.

- **Inquiétude de plus en plus confirmée pour la restauration dans notre département mais aussi pour les logements,** qui n'ont de sociaux, pour certains, que le nom au vu des prix pratiqués…

Aussi, les représentants FO Finances restent attachés à une égalité de traitement des agents dans le département et exigent le maintien de tous les restaurants existants. **Pouvez-vous nous**

confirmer qu'aucun restaurant administratif ne fermera en 2018 ? Quid des restaurants de Champigny-sur-Marne et de Vincennes ? Et avez-vous trouvé une solution de restauration pour le nouveau site d'Ivry-sur-Seine ?

Pour ce qui est du CDAS du Val de Marne, nous souhaitons remercier vivement la délégation pour son travail et sa disponibilité car cela favorise, conformément à la note d'orientation nationale, les « échanges et les analyses » des problèmes rencontrés dans notre département.
Mais nous devons quand même reconnaître que votre action se trouve très limitée par le montant du budget global mais également par les politiques très contraignantes de nos différentes directions.
Ainsi, sera-t-il possible cette année, de commander du matériel pour les coins repas hors marché car les tarifs proposés dans le cadre du marché sont très élevés et les collègues souhaiteraient du matériel de meilleur qualité ?
Autres questions : **quelles sont les actions qui devraient être proposées cette année via le SRIAS ? Pour les mini-colonies, un marché va-t-il être lancé cette année ?**

Dans une période où les agents des ministères économiques et financiers subissent, au même titre que tous les salariés, les conséquences de la crise économique, avec en particulier une détérioration de leur pouvoir d'achat (hausse de la CSG, des cotisations retraites, gel du point d'indice etc...), **FO FINANCES considère que le budget local 2018 de l'action sociale reste encore insuffisant…**

De plus, les **plafonds de ressources** actuels excluent de plus en plus de collègues de nombreuses prestations ou aides (par exemple pour bénéficier des chèques CESU ou bien des offres vacances ou colonies EPAF..,). **Pour FO Finances, il y a urgence à revoir ces barèmes ...**

Dans un contexte de réformes et de restructurations dans toutes les directions de nos ministères, pour FO FINANCES la politique de l'action sociale dans notre département n'est toujours pas à la hauteur des enjeux.

FO FINANCES exige une action sociale de haut niveau, au plus près des agents actifs et retraités.

ORIENTATIONS NATIONALES 2018

Selon la note nationale, le budget national 2018 sera en augmentation par rapport à 2017.
Le montant ministériel du budget d'action sociale s'élève à 129 millions d'euros pour 2018, avec pour principales dépenses prévisionnelles :
63 millions € pour la restauration
19 millions € pour l'ALPAF
24 millions € pour l'EPAF
4,8 millions € pour les crédits d'actions locales
4 millions € pour la protection sociale complémentaire et actions de prévention et de santé publique (suite référencement en 2017 de la MGEFI)
4 millions € (évaluatif) pour l'aide à la parentalité et d'aide aux personnes en difficultés

Le nombre d'agents affectés dans les délégations restera stable (520 agents) en 2018.

CREDITS D'ACTIONS LOCALES 2018

La dotation attribuée au CDAS du Val-de-Marne pour 2018 a à nouveau baissé de 0,5% alors que le budget national augmente (cf. déclaration),
Cette baisse n'est pas liée à la diminution du nombre d'agents, d'enfants ou de retraités dans le département car suite à l'arrivée de nouvelles directions et associations dans le 94 fin 2017 et de nouveaux collègues des Douanes début 2018 (19 nouveaux agents), le nombre de bénéficiaires du CDAS est en hausse.
L'explication donnée par la délégation était peu claire et reposerait sur un ajustement des dotations au niveau national...

Les crédits d'actions locales 2018 sont donc de 87 711 € (contre 88 138 € en 2017). Plusieurs actions ont été programmées :

ARBRE de NOËL (estimation : 52 730,76 €)

Mercredi 12 décembre 2018 après-midi : Fête foraine au Parc Floral à Vincennes. Pour les agents de l'Agraf de Vincennes, le 16 décembre 2018 après-midi a été retenu. Un goûter sera donné le jour de la fête foraine à chaque enfant.

Des chèques cadeaux 24€ seront offerts aux enfants et adolescents âgés de 0 à 16 ans (montant du chèque non définitif). Ils pourraient être sous forme dématérialisés !

Comme l'an dernier, pour s'inscrire au spectacle et réserver des chèques cadeaux, chaque agent devra saisir une demande dans l'application MICADOS.

L'enquête (322 réponses reçues) faite après le spectacle de Noël 2017 a précisé que :
- 3 familles sur 4 sont satisfaites des spectacles proposés
- une très forte majorité des familles est satisfaite du goûter et souhaite le maintenir
- de nombreuses familles sont prêtes à s'éloigner pour découvrir de nouveaux spectacles

SORTIE des RETRAITÉS (estimation : 5 880 €)

Un déjeuner/spectacle sera organisé les 17 et 24 mai 2018 au cabaret « Chez ma cousine » à Montmartre, avec montée et descente en petit train.
Une participation de 17 € sera demandée aux collègues retraités finances et à leur conjoint (coût réel de la sortie : 54€). 158 places sont prévues.

AMITIÉ FINANCES (estimation : 1 575 €)

35 colis seront remis à Noël 2018 à certains de nos collègues qui rencontrent des difficultés.

CONSULTATIONS CONSEILLÈRE JURIDIQUE (estimation : 1 390 €)

10 séances de 3 heures ont lieu à Créteil. Les retraités peuvent également bénéficier de cette prestation.

MINI COLONIES de la TOUSSAINT (estimation: 20 000 €)

Plusieurs séjours de 5 à 8 jours seront proposés cette année.
Afin de respecter les seuils du code des marchés publics, le montant alloué ne peut dépasser 20 000 € (rappels : en 2017, seuls 40 enfants ont bénéficié de cette prestations, contre le double en 2016). Afin d'accroître le nombre de places disponibles, la délégation 94 a sollicité la délégation régionale afin de réfléchir à un marché régional « mini-colonie » pour l'an prochain.

MATERIELS DES « COINS REPAS » (estimation : 1 663,27 €)

Le CDAS peut financer certains matériels et équipements nécessaires au fonctionnement des « coins repas » (micro-onde, réfrigérateur, assiettes, meubles, plats...). Ils sont obligatoirement achetés auprès de l'UGAP (cf. notre déclaration) !
Les services des Douanes d'Orly ainsi que les sites DDFiP de Villeneuve-Saint-Georges, Boissy-Saint-Léger et Villiers-sur-Marne vont ainsi recevoir du matériel.

INTERVENTION D'UN PSYCHOLOGUE (estimation : 2 016 €)

Un psychologue reçoit les agents sur rendez un lundi par mois (sauf en août). Il nous a été précise que :
- ce psychologue est bien évidemment soumis au secret professionnel et indépendant de l'administration.
- les prises de rendez-vous se feront par l'intermédiaire de la délégation sociale.
- le psychologue ne fera pas de note d'appui pour la direction locale ou nationale (ex : pour les mutations)
- le psychologue pourra recevoir l'agent 3 fois au maximum. Si l'agent nécessite une thérapie plus poussée, il sera réorienté vers d'autres soutiens extérieurs.

Un reliquat de 2 455,97 € n'a pas été affecté. Ils seront affectés lors du CDAS du 5 juin prochain.

MEDECINE DE PREVENTION

Depuis l'arrivée du nouveau médecin de prévention fin 2017 puis d'une infirmière début 2018 à Créteil, les visites médicales obligatoires des agents (Douanes et DGFiP) ont été relancées. Elles ont toutes lieu dans le cabinet médical de Créteil qui est ouvert de 8h45à 12h30 et de 14h 17h30. Il n'y a plus d'antenne médicale à l'aéroport d'Orly.

Quelques précisions :
- en cas d'urgence, de malaise... sur le site de la DDFiP à Créteil, il faut contacter le 15 ou le 18, et non le médecin de prévention
- le médecin de prévention ne délivre aucun certificat médical (pour la pratique d'un sport par exemple)
- l'infirmière est chargée des prélèvements de sang, d'urine et des tests visuels.

RESTAURATION

Vincennes (87 agents affectés sur ce site mais seulement 13 agents/jour mangent en moyenne au restaurant) : à compter de mars, le restaurant va fermer en l'absence de personnel pour préparer les repas. En mars, les collègues pourront se rendre au restaurant de l'AGRAF qui est à proximité. Une solution est à l'étude (restaurant d'un EPHAD ou RATP ou bien encore restaurant inter-entreprise « Le Bristol ») : elle pourrait être mise en place dès le 3 avril…

Ivry : Suite au déménagement des services à compter du 1er septembre prochain, la délégation recherche la possibilité de signer une convention avec un restaurant (communal et/ou privé et/ou restaurant inter-entreprise).

Boissy : la direction s'est engagée à revoir le nettoyage de la salle de restauration.

La délégation FO Finances

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques – section du Val-de-Marne
Direction Départementale des Finances Publiques - 1 place du Général Pierre Billotte - 94040 CRETEIL CEDEX
☎ 01.43.99.61.58 - @ fo.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr - http://www.fo-dgfip-sd..fr/094/